

DOCUMENTATION REQUISE : CAS B

PARENT OU GRAND-PARENT ITALIEN EXCLUSIVEMENT CITOYEN ITALIEN AU MOMENT DE LA NAISSANCE DU DEMANDEUR (OU AU MOMENT DE SON DÉCÈS SI ANTÉRIEUR À LA NAISSANCE DU DEMANDEUR)

1. PARENT ITALIEN EXCLUSIVEMENT CITOYEN ITALIEN AU MOMENT DE LA NAISSANCE DU DEMANDEUR

PARENT

- Copie intégrale de l'acte de naissance délivrée par la Commune italienne
- Copie intégrale de l'acte de mariage (si marié)
- Copie intégrale de l'acte de décès (si décédé)
- Certificat de non naturalisation attestant la non acquisition d'une nationalité étrangère, délivré par les autorités locales compétentes, reportant toutes les variantes des noms et prénoms reportés sur les actes d'état civil italiens et étrangers (ex : Pietro, Pedro, Pietro Michele, Pedro Miguel...).
- En cas de naturalisation du parent, son décret de naturalisation

DEMANDEUR

- Copie intégrale de l'acte de naissance
- Copie intégrale de l'acte de mariage (si marié)
- Copie de la pièce d'identité et justificatif de domicile du demandeur

2. GRAND-PARENT EXCLUSIVEMENT CITOYEN ITALIEN AU MOMENT DE LA NAISSANCE DU DEMANDEUR (OU AU MOMENT DE SON DÉCÈS SI ANTÉRIEUR À LA NAISSANCE DU DEMANDEUR)

GRAND-PARENT

- Copie intégrale de l'acte de naissance délivrée par la Commune italienne
- Copie intégrale de l'acte de mariage
- Copie intégrale de l'acte de décès (si décédé)

- Certificat de non naturalisation attestant la non acquisition d'une nationalité étrangère, délivré par les autorités locales compétentes, reportant toutes les variantes des noms et prénoms reportés sur les actes d'état civil italiens et étrangers (ex : Pietro, Pedro, Pietro Michele, Pedro Miguel...).
- En cas de naturalisation du grand-parent, son décret de naturalisation

PARENT NÉ À L'ÉTRANGER

- Copie intégrale de l'acte de naissance
- Copie intégrale de l'acte de mariage (si marié)
- Copie intégrale de l'acte de décès (si décédé)
- Attestation de possession de la nationalité étrangère

DEMANDEUR

- Copie intégrale de l'acte de naissance
- Copie intégrale de l'acte de mariage (si marié)
- Copie de la pièce d'identité et justificatif de domicile du demandeur

Ces documents devront être **accompagnés de la traduction en italien et/ou de la légalisation/Apostille** selon les dispositions en vigueur pour les pays concernés (nous vous invitons à consulter le site Internet du consulat italien compétent).

Aucune discordance (par ex. noms, prénoms, lieux et dates ...) dans la documentation présentée ne peut être acceptée. Nous vous invitons donc à faire corriger officiellement les actes.

Nous vous recommandons de consulter le **site Internet des représentations diplomatiques et consulaires italiennes présentes dans le pays d'immigration** du parent ou du grand-parent italien afin de réunir les documents nécessaires, **chaque pays ayant des spécificités qui ne peuvent être détaillées ici**. La liste des documents est à titre indicatif et non exhaustive.